



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20241125-2024_28-DE
Recu le 27/11/2024

Approuvé le 29/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt quatre

Le 25 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Jean-Luc BRUGUES a donné procuration à Eric CHERON, Daniel MAURIE

OBJET : Décision Modificative N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Budget Communale 60300 de l'exercice 2024,

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux modifications suivantes, afin d'ajuster les crédits de la section d'investissement :

Investissement

Opérations	Article	Nature	Montant	Opérations	Chapitre	Article	Nature	Montant
	1641	Emprunts	50 000	202301	13	1341	FNADT	200 924
10004	2313	Constructions	-50 000	202301	13	1323	DEPARTEMENT	119 984
TOTAL DEPENSES			0	TOTAL RECETTES				320 908

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les modifications présentées ci-dessus
- Autorise Madame la Maire à mettre en œuvre cette décision modificative N°1 sur le Budget Communal 2024

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 26 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

